

Vigilance sur la rivière Ardèche à Lanas : une passe à canoë de l'EPTB a été vandalisée.

La fermeture qui permettait de sécuriser la passe à canoë sur le barrage de Lanas a été vandalisée, créant un nouveau danger. Le constat a été fait le 24 juin par l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche.

Un acte de malveillance ?

Des agents de l'EPTB ont été dépêchés dès aujourd'hui afin de mettre en place une signalétique et une sécurisation temporaire du site. Un dispositif plus pérenne ne pourra être mis en place que plus tard, quand les niveaux d'eau seront suffisamment descendus. Une plainte va aussi être déposée en gendarmerie.

L'utilisation de cette passe à canoë est interdite par arrêté préfectoral depuis 2018 car les conditions d'écoulement y sont dangereuses. Cette dégradation crée un sur-risque à l'entrée de la glissière.

Information aux navigateurs :

L'EPTB du bassin versant de l'Ardèche souhaite attirer l'attention des pratiquants sur ce sur-risque temporaire et rappeler **l'obligation de franchir le seuil à pied, par la rive gauche**, en débarquant sur le banc de galets puis en ré-embarquant à l'aval.

« A nos côtés, les loueurs de canoës sont particulièrement vigilants à cette question de sécurité », précise Pascal Bonnetain, Président de l'EPTB Ardèche. « Et, à cette occasion, nous souhaitons aussi rappeler que **la rivière est un milieu naturel, non maîtrisé et non maîtrisable à 100 %**. Comme en montagne ou en mer, nous devons l'accepter et chacun doit être acteur de sa propre sécurité. »



Dispositif de sécurité et signalétique temporaire mis en place sur la passe jeudi 25 juin.

